

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/La-France-n-est-pas-a-l-abri>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **La France n'est pas à l'abri atomique**

3 mars 2004

La France n'est pas à l'abri atomique

Deux rapports pointent le manque de stratégie en cas d'accident nucléaire.

La France n'est pas à l'abri atomique

Par Denis DELBECQ

Il n'existe pas de véritable gestion du risque nucléaire en France. Propos d'écologiste ? Non, parole d'expert. De douze experts, même, qui ont rendu public hier un rapport, sous la direction de Constantin Vrousos et commandé par le gendarme du nucléaire français, l'Autorité de sûreté nucléaire. Un constat que ne démentira pas Greenpeace, qui rend publique aujourd'hui une étude tentant d'évaluer les effets sanitaires d'un accident ou d'un attentat contre l'un des nombreux convois de plutonium qui sillonnent les routes de l'Hexagone, entre l'usine de retraitement de La Hague (Manche) et les usines de Cadarache et de Marcoule, dans le sud-est du pays, passant à proximité de Lyon et de Paris.

S'appuyant sur des hypothèses « utilisées par le ministère américain de l'Energie » pour un transport de plutonium militaire qui doit venir en France afin d'y être transformé en combustible, l'expert britannique John Large, mandaté par l'ONG, s'étonne de la maigre escorte des convois français et de la façon dont les calculs de risques sont effectués dans notre pays.

Entre 30 et 4 000 morts. Selon John Large, la rupture de conteneurs chargés d'oxyde de plutonium n'aurait que peu d'effets sanitaires immédiats, mais induirait à long terme une augmentation du nombre de cancers sur un large périmètre, en fonction des conditions météorologiques. Suivant la gravité de la dissémination, il estime qu'à long terme (sur une période étalée dans le temps d'au moins trente ans) on constaterait entre une trentaine et plus de 4 000 décès près de Lyon, ou entre 60 et 11 000 près de Paris. Et souligne tout en reconnaissant la difficulté de telles estimations que plusieurs centaines de kilomètres carrés devraient être évacués pour une période d'au moins un à deux ans. L'expert de Greenpeace recommande notamment de détourner les convois nucléaires des zones de trop forte densité urbaine et de conduire « une étude portant sur les aspects économiques et les impacts sociaux » d'une éventuelle dissémination de matières radioactives par un convoi routier.

« Suivi sanitaire ». Le rapport, officiel celui-là, remis par le Pr Vrousos à l'Autorité de sûreté nucléaire ne dit pas autre chose. Sans mentionner explicitement les transports routiers de plutonium, les

experts s'étonnent de « l'absence de tout programme officiel pour définir une stratégie de gestion sociale et économique des territoires éventuellement contaminés en milieu urbain et agricole, qui prendrait en compte le suivi sanitaire des populations, le suivi radiologique de l'environnement et des denrées alimentaires, et le développement d'une culture radiologique pratique au sein de la population ». Cela, bien évidemment, dans le cas où la France devrait faire face à une importante contamination du territoire qui résulterait « d'un accident nucléaire ou d'un acte de malveillance ».

Effort de formation. Le rapport Vrousos souligne également l'importance de la veille scientifique, présentant de nombreux exemples de publications scientifiques récentes qui, si elles étaient confirmées, seraient susceptibles de conduire à un changement des règles et des normes d'exposition aux radiations. Il demande le renforcement du suivi des 250 000 travailleurs exposés aux rayonnements et insiste aussi sur l'effort de formation nécessaire dans les milieux médicaux, notamment sur la conduite à tenir en cas d'accident, mais aussi pour réduire le nombre de clichés radiologiques inutiles. Une formation qui devrait s'étendre à l'ensemble de la population, par exemple dès l'enseignement secondaire, dans le cadre d'une « instruction civique à l'environnement et au développement durable ».

Sans oublier de faire référence au manque de transparence qui a parfois caractérisé la gestion du risque nucléaire par les pouvoirs publics, les douze experts soulignent que c'est au prix d'une information complète et objective, et d'un débat public sur les choix de société, que « la confiance du public » pourra être obtenue. Seront-ils entendus dans un pays où, à coups de secret défense, on tente de museler les écologistes qui dénoncent les transports routiers nucléaires ?